



27190



## CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 21 juin 2018**

### BILAN DES INONDATIONS

41 habitations ont été inondées et 50 foyers ont vu leur sous-sol, bâtiments, terrains envahis par l'eau. Le Fidelaire s'est inscrite sur la liste des communes demandant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et en attente de la parution au journal officiel de l'arrêté interministériel.

### AIDE AUX SINISTRES

Dans un premier temps, des aides sont mises en place, par les pouvoirs publics locaux, pour les situations urgentes. Dans un second temps, une fois les indemnisations par les assurances connues, des participations pourront être étudiées par les Centres Communaux d'Action Sociales (CCAS), notamment. A cette fin, la commune du Fidelaire décide de verser une subvention supplémentaire au CCAS du Fidelaire de 10 000 € pour mettre en place ces deux types d'aides.

### ORGANISATION DU REPAS DES AINES

Le repas annuel et convivial organisé pour les aînés de la commune aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> juillet à 12h30 à la salle des fêtes et sera assuré par M. Arnaud LASSALLE, charcutier-traiteur du Fidelaire.

### 14 JUILLET ET FETE DE LA LIBERATION

14 juillet : Au programme, habituelle brocante mais gérée cette année par la commission des fêtes (le club de la gaieté ne souhaitant pas l'organiser), commémoration et vin d'honneur.

Fête de la libération : Les 18 et 19 août. Le samedi : course cycliste, concours de coïnée, concert.

Le dimanche : foire à tout, commémoration, exposition de véhicules militaires et de vieux véhicules. Fête foraine tout au long du week-end.

### FERMETURE DE CLASSE ET POINT SUR LE SIVOS

M. Luc PERRIER partant à la retraite et la moyenne des effectifs étant de 23, le poste est supprimé. Madame CORNEAU, directrice a obtenu son changement et quitte aussi le groupe scolaire du Fidelaire. Elle sera remplacée par Madame COMBELLES.

Le conseil municipal demande au SIVOS et à l'inspection d'académie que la salle de classe de M. PERRIER, ainsi libérée, accueille à la rentrée prochaine les élèves de Sébécourt, hébergés dans le logimobile.

En ce qui concerne les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), le SIVOS vient de revoir sa position. L'inspection d'académie avait émis un avis favorable, pour la rentrée scolaire 2018/2019, à la semaine d'école réparties sur 3 jours entiers et de demi-journées, laissant ainsi la possibilité d'un TAP le vendredi après-midi. Vu la menace de plusieurs parents de retirer leurs enfants du regroupement pédagogique, le SIVOS vient de voter pour l'abandon des TAP et le rétablissement de la semaine d'école à 4 jours. L'inspection académique va donc être ressaisie de cette nouvelle organisation souhaitée.

## **QUESTIONS DIVERSES**

ALIENATION D'UN PAVILLON AU LOTISSEMENT DES BUISSONNETS : le Logement Familial souhaite vendre un pavillon F4 au lotissement des Buissonnets au prix de 109 000 €. L'avis du conseil sur cette aliénation sera donné lors de la prochaine séance puisque ce n'était pas un point à l'ordre du jour, la demande étant parvenue trop tard.

BOULANGERIE : La réhabilitation du système d'assainissement vient d'être réalisée et les travaux de réfection de la toiture de l'habitation sont terminés. Reste à faire la toiture du fournil et la mise en conformité de l'électricité.

FLEURISSEMENT : le jury de secteur est passé le 15 juin et a apprécié l'originalité du fleurissement communal 2018.

ANTENNE 4G D'ORANGE : Contact va être pris avec le service urbanisme de la communauté de communes afin de savoir si le PLU autorise l'implantation d'un tel équipement.

Fait au Fidelaire, le 26 juin 2018

